

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET N°00/ 093 /PRG/SGG
Portant nomination des Cadres au Ministère
de l'Emploi et de la Fonction Publique

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Loi Fondamentale ;
Vu le Décret n°D/99/004/PRG/SGG du 7 Mars 1999, portant nomination du
Premier Ministre ;
Vu le Décret n°D/99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
Vu les nécessités de service ;

DECRETE

Article 1^{er} : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les
fonctions ci-après au Ministère de l'Emploi et de la Fonction Publique :

1. Conseiller chargé de Mission :

Monsieur Mamadou Issa Dilé DIALLO, Professeur
Matricule 152460P, en service au Cabinet du Ministère de l'Emploi
et de la Fonction Publique ;

2. Inspecteur Général du Travail :

Monsieur Mamady DOUMBOUYA, Administrateur civil
Matricule 178720A, précédemment Inspecteur par intérim ;

3. Inspecteur Général Adjoint du Travail :

Monsieur Bangaly CAMARA, Magistrat Matricule 182283 E
en service à l'Inspection Générale du Travail ;

**4. Directrice Nationale Adjointe du Service
National du Contrôle et Evaluation des
Effectifs :**

Madame Fatoumata BANGOURA, Administrateur civil
Matricule 180061D, précédemment Chef de Section à la Direction
Nationale de la Fonction Publique.

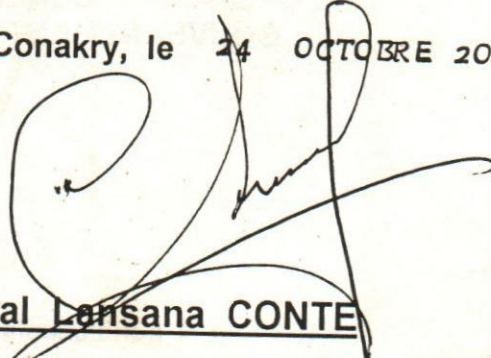
09/1000
11/138

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République .

Ampliations

PRG.....2
PM.....2
MEFP.....2
MEF.....2
INTERESSES.....4
J.O.....1/13

Conakry, le 24 OCTOBRE 2000


Général Lansana CONTE